



**BIO
DIVER
CITÉ**

Fiche-projet n°
2023

COMMUNE DE :

Titre de la fiche :
Descriptif de l'action :
Localisation du projet (numéro cadastral de la parcelle concernée) :
Qui est propriétaire du terrain ? <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Région wallonne <input type="checkbox"/> Autre propriétaire Si la commune n'est pas propriétaire, une convention de gestion de longue durée devra être signée avec le propriétaire. Dans le cas où la Région wallonne est propriétaire du terrain (bénéficiaire indirect), il sera nécessaire de demander une autorisation au service compétent du SPW.
Objectif(s):
Intérêt de l'action pour la biodiversité :
Intérêt de l'action pour la sensibilisation à la biodiversité :
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) + coordonnées :
Public(s) cible(s) :
Calendrier de réalisation de l'action :
Canaux de promotion de l'action (si pertinent) :
Budget détaillé : A intégrer dans le tableau récapitulatif du budget (document Excel)
Autre financement (si pertinent) :
Votre fiche a-t-elle été relue par un accompagnateur ? <input type="checkbox"/> Adalia <input type="checkbox"/> Ecowal



**BIO
DIVER
CITÉ**

Fiche-projet n°
2023

Natagora Bâti

FRW

Autre :

.....

Mètres de linéaire de haies plantés dans le cadre de cette fiche :

Nombre d'arbres plantés dans le cadre de cette fiche :

Annexe(s) liée(s) à cette fiche (numéro document ou libellé) :